

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°53/2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le **22 novembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chérucy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : MM. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

Procurations : Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), Mme Christine **TROUBA** (pouvoir à M. Philippe **DANGELY**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), M. Philippe **MANTERO** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

Absente : Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Mme Pauline **BON** a été désignée Secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR LE SOPCC FOOTBALL ET LE CLUB CYCLISTE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX.

Exposé du Maire

1 – SOPCC Football.

Par courrier du 9 septembre 2023, le SOPCC Football a sollicité auprès de la Commune une aide financière pour terminer les travaux de rénovation des locaux que le club occupe au sein de la salle Jean Charbon.

Les travaux ont consistés en la rénovation de la cuisine intérieure avec la dépose des anciens meubles et de l'évier, l'installation de meubles neufs, la mise en place d'un grand évier et de matériels d'électroménager modernes (plancha, friteuse, plaque à induction, four).

Dans le même temps, les murs ont été nettoyés et repeints. En extérieur, une structure en dur a été construite pour le barbecue, ainsi qu'une avancée du toit pour être protégé.

L'ensemble de ces travaux représentant un coût supérieur à 8.000 €, nous vous proposons d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3.000 € au SOPCC Football.

2 – Club Cycliste de Charvieu Chavagneux – Cyclo Cross 2023.

Le 17 septembre dernier, le traditionnel Cyclo-Cross de Pont de Chérury s'est déroulé dans le parc Grammont.

Organisée par le Club Cycliste de Charvieu-Chavagneux, cette compétition a connu un succès mérité et nous vous proposons d'attribuer une subvention de 2.614 € pour la prise en charge des frais d'organisation.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré attribue les subventions exceptionnelles suivantes :

- SOPCC Football 3.000 €.
- Club Cycliste de Charvieu-Chavagneux..... 2.614 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérury, le 23 novembre 2023
Le Maire,

